LE PETIT THÉÂTRE
LAUSANNE

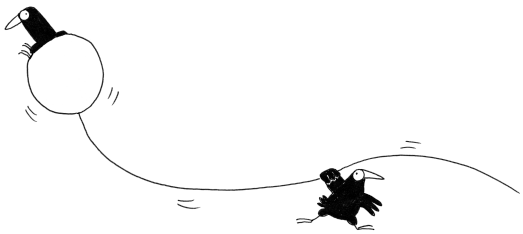

LES ANNIVERSAIRES AU PETIT THEATRE
Conditions générales

Si vous souhaitez venir célébrer un anniversaire au Petit Théâtre après avoir assisté à un spectacle, nous sommes ravis de vous accueillir à cette occasion particulière !

Afin d'éviter les surprises, il est nécessaire de réserver et de nous communiquer le nombre exact de places désirées dès que possible. **Nous vous rappelons également que notre théâtre n'est pas équipé de système de paiement par carte.**

Le foyer du Petit Théâtre est un espace public et nous mettons gracieusement une table à votre disposition pour les anniversaires ; nous vous demandons donc d'observer quelques règles lors de votre venue :

Disponibilité
Le foyer du Petit Théâtre est disponible **uniquement pendant l'heure qui suit la représentation.**
Un **maximum de 12 personnes** (dont au moins 2 adultes) peut être accueilli.
Durant la représentation, au moins 1 adulte doit rester dans la salle avec les enfants.

Service
La personne présente au bar n'est pas disponible pour le service en salle.
Le service, le rangement et le nettoyage sont de votre responsabilité (sacs poubelles à apporter, remplir et remporter avec vous, etc.)
Le bar du Petit Théâtre restant ouvert au public durant l'heure qui suit la représentation, nous vous demandons de respecter les autres spectateurs.

Matériel
Si vous souhaitez déposer un peu de matériel avant d'assister au spectacle, merci de vous adresser au bar durant la demi-heure qui précède la représentation.
Vous pouvez apporter votre propre gâteau d'anniversaire, mais les boissons sont à consommer au bar.
Les assiettes, services, serviettes et poubelles doivent être apportés par vos soins.

Spectacle - date - heure : _____

Prénom et nom de l'adulte : _____

Téléphone et mail : _____

Nombre de places (enfants + adultes) : _____

Date de la demande

Signature

Place de la Cathédrale 12
CH – 1005 Lausanne
+41 (0)21 323 62 13
info@lepetittheatre.ch